

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

1. **Lire attentivement les consignes et les recommandations contenues dans le présent livret car elles fournissent d'importantes indications concernant la sécurité de l'installation, l'utilisation et d'entretien. Le présent livret constitue une partie intégrante et essentielle du produit. Il doit être conservé soigneusement et devra toujours accompagner l'appareil même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur et/ou de transfert sur une autre installation.**
2. La société fabricante n'est pas responsable des éventuels dommages aux personnes, animaux et objets causés par une utilisation inappropriée, erronée et déraisonnable ou par une absence de respect des instructions signalées dans ce fascicule.
3. Ce chauffe-eau électrique à accumulation a été conçu pour un usage domestique et est spécifiquement destiné à chauffer l'eau froide (entrant dans le produit à des fins sanitaires). Toute autre utilisation du produit est considérée comme inappropriée et est donc potentiellement dangereuse. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation incorrecte du produit et/ou à des fins autres que celles indiquées dans le manuel d'instructions correspondant.
4. L'installation et la maintenance de l'appareil doivent être effectuées par un professionnel qualifié et comme indiqué dans les paragraphes correspondants. Utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine. Le non respect de ce qui est indiqué plus haut peut compromettre la sécurité et fait **déchoir** la responsabilité du fabricant.
5. Les éléments d'emballage (a graphes, sachets en plastique, polystyrène expansé etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils sont une source de danger.
6. **L'appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 3 ans et par des personnes avec des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou sans l'expérience ou la connaissance nécessaire, pourvu qu'ils soient sous surveillance ou après que ces derniers aient reçu les consignes concernant l'usage sûr de l'appareil et la compréhension des risques s'y rapportant. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Les enfants de 3 à 8 ans ne peuvent actionner que le robinet relié à l'appareil. Le nettoyage et la maintenance destinée à être effectués par l'utilisateur ne doivent pas être accomplis par les enfants sans surveillance.**

7. Il **est interdit** de toucher l'appareil si l'on est pieds nus ou avec des parties du corps mouillées.
8. Avant d'utiliser l'appareil et après une intervention d'entretien ordinaire ou extraordinaire, il convient de remplir d'eau le réservoir de l'appareil et d'effectuer ensuite une vidange complète, afin d'éliminer toute impureté résiduelle.
9. Si l'appareil est muni du câble d'alimentation, en cas de remplacement de ce dernier, s'adresser à un centre d'assistance autorisé ou à un personnel qualifié.
10. Il est obligatoire de visser sur le tuyau d'entrée d'eau de l'appareil un canne de sécurité conforme aux normes nationales. Pour les nations qui ont transposé la norme EN 1487, le groupe de sécurité doit comporter une pression maximale de 0,7 MPa et comprendre au moins un robinet d'arrêt, un clapet anti-retour, un clapet de sécurité, une vanne de sécurité, un dispositif d'interruption de la charge hydraulique.
11. Le dispositif contre les surpressions (valve ou groupe de sécurité) ne doit pas être altéré et doit être mis en marche périodiquement pour vérifier qu'il ne soit pas bloqué et pour éliminer d'éventuels dépôts de calcaire.
12. Un égouttement du dispositif contre les surpressions est **normal** durant la phase de chauffage. Pour cela raccorder le déchargement, laissé quoi qu'il en soit ouvert, avec un tuyau de drainage installé en pente continue vers le bas et dans un lieu sans glace.
13. Il est indispensable de vider l'appareil et le débrancher du réseau électrique s'il doit rester inutilisé dans un local sujet au gel.
14. L'eau chaude distribuée avec une température dépassant 50°C aux robinets d'utilisation peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Les enfants, les personnes handicapées et âgées sont plus exposées à ce risque. Il est donc conseillé d'utiliser une vanne de mélange thermostatique que l'on doit visser au tuyau de sortie de l'eau de l'appareil.
15. Aucun objet inflammable ne doit se trouver en contact et/ou près de l'appareil.
16. Éviter de se tenir sous l'appareil et d'y placer tout objet, pouvant, par exemple, s'abîmer à cause d'une fuite d'eau éventuelle.

FONCTION ANTI-BACTERIES

La Legionella est un type de bactérie en forme de bâtonnet que l'on trouve naturellement dans toutes les eaux de source. La « maladie des légionnaires » consiste en un type particulier de pneumonie provoquée par l'inhalation de vapeur d'eau contenant la bactérie. Il est dès lors nécessaire d'éviter les longues périodes de stagnation de l'eau contenue dans le chauffe-eau. Mieux vaut l'utiliser ou la vider au moins une fois par semaine. La norme européenne CEN/TR 16355 fournit des indications quant aux bonnes pratiques à adopter pour empêcher la prolifération de la Legionella dans les eaux potables. De plus, s'il existe des normes locales qui imposent des restrictions complémentaires en ce qui concerne la Legionella, ces dernières devront être respectées. Ce chauffe-eau à accumulation électromécanique est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C. Il est en mesure d'effectuer un cycle de désinfection thermique limitant la prolifération des bactéries de Legionella dans le réservoir.

ATTENTION: lorsque l'appareil effectue le cycle de désinfection thermique, la température de l'eau peut provoquer des brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Pour les caractéristiques techniques, se référer aux données de la plaque (étiquette placée à proximité des tuyaux d'entrée et de sortie de l'eau).

Les caractéristiques énergétiques du tableau et les données complémentaires présentes dans la fiche du produit (Annexe A faisant partie intégrante de ce livret) sont définies sur la base des Directives EU 812/2013 et 814/2013. Les produits sans étiquette et sans la fiche relative d'ensembles de chauffe-eaux et dispositifs solaires, prévues par le règlement 812/2013, ne sont pas destinés à la réalisation de ces ensembles. S'il est utilisé correctement, l'appareil a une consommation quotidienne égale à « Qelec » ($Q_{elec, week, smart} / Q_{elec, week}$) inférieure à celle d'un produit équivalent dépourvu de la fonction smart.

Les données figurant sur l'étiquette énergie se réfèrent au produit installé verticalement

Cet appareil est conforme aux normes internationales de sécurité électrique IEC 60335-1; IEC 60335-2-21.

L'apposition du marquage CE sur l'appareil atteste la conformité de ce dernier aux Directives communautaires suivantes, dont il respecte les critères essentiels :

- Directive basse tension (LVD) : EN 60335-1, EN 60335-2-21, EN 60529, EN 62233, EN 50106.
- Compatibilité électromagnétique (CEM) : EN 55014-1, EN 55014-2, EN 61000-3-2, EN 61000-3-3.
- Directive ROHS 3 : EN 63000.
- ErP Energy related Products : EN 50440.
- Appareils sont conformes la directive EMC 89/336 CEE

Ce produit est conforme au règlement REACH.

INSTALLATION VERTICALE										
MODÈLE	CAPACITÉ [L]	GAMME	QELEC [kWh]	PROFIL DE CHARGE	ALIMENTATION	V40 [L]	ηwh [%]	PERTES STATIQUES Qpr** [kWh/24h à 65°C]	PRODUCTION D'EAU A 40°C** [L]	L wa [dB]
Ø 470 VERT	50	THER	6,665	M	en continu	65	36,1%	0,79	N/A	15
		STEA	6,679	M		65	36,0%	0,72	N/A	
	75	THER	6,688	M	en continu	90	36,0%	0,99	136	
		STEA	6,550	M		85	36,6%	0,96	129	
Ø 513 VERT	100	THER	12,593	L	en continu	158	37,7%	1,29	181	15
		STEA	12,569	L		168	37,7%	1,31	178	
	150	THER	6,677	M	nocturne	229	36,0%	1,75	278	
		STEA	6,677	M		238	36,0%	1,73	274	
Ø530 VERT	200	THER	12,533	L	nocturne	321	37,8%	2,13	375	15
		STEA	12,753	L		305	37,3%	2,15	370	
	100	HPC/ZEN/STEA	12,442	M		148	38,0%	1,06	180	
	150	HPC/ZEN/STEA	6,578	M		222	36,5%	1,35	277	
Ø560 VERT	200	HPC/ZEN/STEA	12,506	L		336	37,9%	1,76	372	15
		THER	12,840	L	en continu	145	37,1%	1,03	177	
	100	HPC/QUIE/STEA	12,792	L		140	37,2%	1,05/1,03*	176/172*	
		THER	6,681	M		220	36,0%	1,48	276	
Ø570 VERT	150	HPC/QUIE/STEA	6,669	M	Nocturnal	230	36,1%	1,48/1,41*	271	15
		THER	12,865	L		334	37,0%	1,73	370	
	200	HPC/QUIE/STEA	12,766	L		332	37,3%	1,73	372	
INSTALLATION HORIZONTAL										
MODÈLE	CAPACITÉ [L]	GAMME	QELEC [kWh]	PROFIL DE CHARGE	ALIMENTATION	V40 [L]	ηwh [%]	PERTES STATIQUES Qpr** [kWh/24h à 65°C]	PRODUCTION D'EAU A 40°C** [L]	L wa [dB]
Ø560 HORB	100	STEA	6,353	M		121	37,5%	1,35	153	15
		THER	6,246	M		108	38,0%	1,04	159	
	150	STEA	12,798	L	en continu	196	37,2%	1,36	232	
		THER	12,552	L		177	37,8%	1,39	243	
Ø530 HORD	200	STEA	13,126	L		231	37,0%	1,75	330	15
		THER	13,126	L		197	37,0%	1,81	334	
	100	THER	6,687	M		158	36,0%	1,21	180	
	150	THER	12,882	L	en continu	222	37,0%	1,50	282	
Ø570 HORD	200	THER	12,882	L		301	37,0%	1,79	369	15
	100	THER	6,687	M		160	36,0%	1,20	189	
	150	THER	12,882	L	en continu	263	37,0%	1,53	284	
	200	THER	12,882	L		303	37,0%	1,84	371	
INSTALLATION SUR SOCLE										
MODÈLE	CAPACITÉ [L]	GAMME	QELEC [kWh]	PROFIL DE CHARGE	ALIMENTATION	V40 [L]	ηwh [%]	PERTES STATIQUES Qpr** [kWh/24h à 65°C]	PRODUCTION D'EAU A 40°C** [L]	L wa [dB]
Ø570 STABLE	200	THER	12,883	L		330	37,6%	1,74	369	15
		HPC/STEA	12,883	L		330	37,0%	1,75	369	
	250	THER	12,883	L	nocturne	373	37,0%	2,10	463	
		STEA	12,883	L		370	37,0%	2,09	441	
	300	THER	12,883	L		473	37,0%	2,31	545	
		STEA	12,883	L		473	37,0%	2,31	531	
	300	HPC/QUIE/ZEN	12,808	L		524	37,2%	2,45	563	

* Valeur pour la gamme HPC/PTCEC (0560) / ** Valeur selon le Cahier de Charges LCIE 105-14D / nc = non concerné

INTRODUCTION (Présentation des gammes produits)

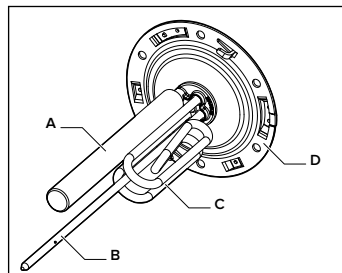
Le revêtement de protection interne de nos cuves est en email vitrifié a haute température.

GAMME THERMOPLONGÉE (THER)

Élément chauffant: Résistance thermoplongée

Protection anti-corrosion: Cuve émaillée + anode en magnésium

A	Anode en magnésium
B	Doigt de gant
C	Résistance thermoplongée
D	Plateau

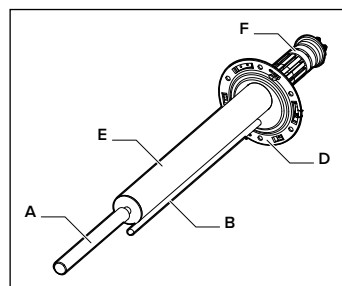


GAMME STÉATITE (STEA)

Élément chauffant: Résistance stéatite placée dans un fourreau

Protection anti-corrosion: Cuve émaillée + anode en magnésium

A	Anode en magnésium
B	Doigt de gant
D	Plateau
E	Fourreau
F	Résistance stéatite



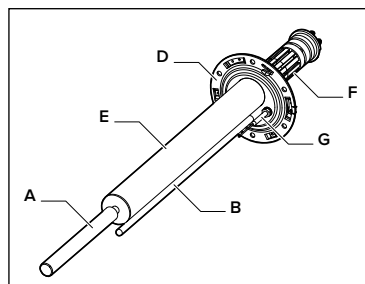
GAMME STÉATITE - PROfessional TECH - HPC - QUIETIS - ZEN

Élément chauffant: Résistance stéatite placée dans un fourreau

Protection anti-corrosion: Cuve émaillée + anode en magnésium

Le système PROfessional TECH, solution exclusive, est un système de protection électronique anti corrosion anodique à courant modulé. Il permet d'assurer une longévité maximale à la cuve du chauffe-eau, et ce même en cas d'utilisation d'une eau plus ou moins agressive. Le circuit électronique permet de créer une différence de potentiel entre la cuve et l'électrode en titane, de manière à garantir une protection optimale de la cuve et d'empêcher la corrosion.

A	Anode en magnésium (HPC-ZEN)
B	Doigt de gant
D	Plateau
E	Fourreau
F	Résistance stéatite
G	Anode en titane



NOTE

STEA is included in STILEOS and SAGEO ranges.

THER is included in INITIO range.

STEA and PTEC technologies are included in HPC, HPC+ ranges.

INSTALLATION DE L'APPAREIL (POUR L'INSTALLATEUR)

Le produit doit être installé dans la position prévue selon la gamme:

VERT: Verticalement, **HORD/HORB:** Horizontalement et **STAB:** Posé au sol.

À la fin de l'installation, et avant toute opération de mise en eau et d'alimentation électrique, utiliser un instrument de référence (ex: un niveau à bulle) afin de vérifier la verticalité ou horizontalité effective du montage.

L'appareil permet de réchauffer l'eau à une température inférieure à sa température d'ébullition.

Il doit être raccordé à un réseau d'adduction d'eau sanitaire correspondant proportionnellement à ses performances et à sa capacité.

Avant de raccorder l'appareil, il est nécessaire de:

- S'assurer que les caractéristiques (voir la plaque signalétique) répondent aux besoins du client.
- Vérifier la conformité de l'installation à l'indice de protection IP (protection contre la pénétration de fluides) de l'appareil selon les normes en vigueur.
- Lire les indications figurant sur l'étiquette de l'emballage et sur la plaque signalétique.

Cet appareil est conçu uniquement pour installation à l'intérieur de locaux conformément aux réglementations en vigueur et exige le respect des instructions suivantes suite à la présence de:

- **Humidité:** ne pas installer l'appareil dans des locaux fermés (non ventilés) et humides.
- **Gel:** ne pas installer l'appareil dans des lieux où un abaissement de la température à un niveau critique avec risque de formation de glace est probable.
- **Rayons du soleil:** ne pas exposer l'appareil aux rayons directs du soleil, même s'il y a des baies vitrées.
- **Poussière/vapeurs/gaz:** ne pas installer l'appareil en présence d'atmosphère particulièrement agressive contenant des vapeurs acides, des poussières ou saturée de gaz
- **Décharges électriques:** ne pas installer l'appareil directement relié à des lignes électriques non protégées contre les sautes de tension.
- Si l'appareil est **installé dans une pièce située juste au-dessus d'un espace habité** (grenier, faux plafond, etc.), isoler la tuyauterie et installer un bac de rétention avec évacuation des eaux. Le raccordement au tout à l'égout est obligatoire dans tous les cas.
- **Ultra Grip**, sa maniabilité facile se compose de deux poignées ergonomiques pour faciliter le transport et l'installation. Il ne peut être utilisé que pour la première installation et peut être transporté de deux manières différentes, Horizontalement ou en diagonale (**Fig. 7**) Dans les deux modes, deux personnes sont nécessaires pour manipuler le produit.
- **Recommandations lors de l'installation dans la salle de bain.**

Il est impératif d'adapter l'installation des chauffe-eau dans la salle de bain, suivant les règles ou normes en vigueur nationales (NFC 15-100, RGIE).

Classifications des volumes:

- Le volume 0, c'est le volume intérieur de la baignoire ou de la cuvette de douche
- Le volume 1, c'est le volume qui est extérieur à la baignoire ou à la cuvette de douche et est limité d'une part par la surface cylindrique verticale circonscrite au bord de la baignoire ou à la cuvette de douche et d'autre part au plan horizontal situé à 2,25 m du fond de la baignoire ou du bac de douche.
- Le volume 2, c'est le volume qui est extérieur au volume 1. Il est limité par la surface cylindrique verticale distance de 0,60m du bord de la baignoire ou de la cuvette de douche et limité par un plan horizontal situé 2,25 m au-dessus du fond de la baignoire ou de la cuvette de la douche.
- Le volume 3, c'est le volume qui est extérieur au volume 2. Il est limité par la surface cylindrique verticale distance de 2,40m du volume 2 et limité par un plan horizontal situé à 2,25 m au-dessus du fond de la baignoire ou de la cuvette de la douche.

Les chauffe-eau à poste fixe alimentés en basse tension sont admis dans le volume 1 s'ils présentent un degré de protection de minimum (IPX4).

Attention ! Pour la France seul est autorisé dans le volume 1, le chauffe-eau type horizontal installé le plus haut possible.

- **Si le chauffe-eau est équipé d'équerres de fixation**

Pour chaque patte de fixation 2 chevilles et 2 vis à béton bichromatées, 2 EASY CLIP par patte, Type Fischer M10, M12 ou M14. Matériel nécessaire au perçage de diamètre M 10, M 12 ou M14.

Clé dynamométrique; Écrous de diamètre M10, M12 ou M14 ; Rondelle de diamètre M10, M12 ou M14.

Fixez le(s) support(s) à un mur porteur à l'aide de boulons de fixation appropriés mesurant 10 mm de diamètre et de rondelles plates en acier mesurant un minimum de 24 mm et un maximum de 30 mm de diamètre (externe). **IMPORTANT:** ASSUREZ-VOUS QUE L'ÉCROU SOIT BIEN SERRÉ.

- **Kit d'accrochage rapide** vise à simplifier l'installation/le remplacement du produit sans retirer les vis (**Fig. 1a/b**).

- **Modèle mural vertical VERT**

Placer l'appareil à minimum 50 cm du sol et à minimum 5 cm du plafond afin de permettre les opérations de maintenance (**Fig. 1**). Ce modèle peut également être installé sur un support / trépied (option) mais doit obligatoirement être ancré à un mur porteur par la patte de fixation supérieure.

Conseil: Vérifiez que le support trépied que vous installez est bien prévu pour ce modèle de chauffe-eau, et son diamètre. S'assurer que le support trépied est correctement monté et installé. Nous vous conseillons un support trépied compatible avec les produits conçus par ce fabricant. Aidez vous du gabarit de pose imprimé sur l'emballage de votre chauffe-eau.

- **Modèle horizontal HORD**

Ce modèle est équipé en sortie d'usine pour être installé horizontalement à un mur, les tubes d'alimentation sont placés du côté droit de l'appareil (**Fig. 2**).

Il est possible de l'installer éventuellement au sol, au plafond, ou avec les tubes orientés à gauche avec un jeu de ceintures (en option, **figure 4**). L'orientation des tubes devra impérativement rester sur le plan vertical avec entrée eau froide (bleu) en bas comme représenté sur la **figure 4a**. Dans ce cas, se référer aux instructions de la notice d'installation qui accompagne le jeu de ceintures.

- **Version avec tubes entrée et sortie d'eau sur virole carrosserie - HORB**

Cet appareil est prévu pour être monté horizontalement au mur, les tubes d'alimentation placés vers le bas (**Fig. 3**).

- **Modèles sur socle STAB**

Cet appareil est muni d'un socle. Il est fixé d'usine sur l'appareil. Veillez à placer cet appareil sur une surface de sol parfaitement plane et de niveau.

BRANCHEMENT HYDRAULIQUE

Brancher l'entrée et la sortie du chauffe-eau avec des tuyaux et des raccords résistants, outre à la pression d'exercice, à la température de l'eau chaude, qui peut normalement atteindre ou même dépasser 90 °C. Il est donc déconseillé d'utiliser des matériaux qui ne résistent pas à ces températures.

ATTENTION, le fabricant recommande une dureté minimale de l'eau sans laquelle le réservoir ne sera pas suffisamment protégé. L'utilisation d'un adoucisseur d'eau est recommandée en cas d'eau particulièrement dure. Se référer au TABLEAU de dureté et de conductivité DE L'EAU.

1. La pression de service est indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau (voir chauffe-eau).

2. **ATTENTION!** Raccordement en matériaux de synthèse type «PER» interdit, risque d'inondation.

Pour raccorder le chauffe-eau sur une installation en «PER», intercaler en sortie eau chaude une canalisation en cuivre d'une longueur minimale de 50 cm (DTU 60-1) Le raccordement d'un chauffe-eau à une canalisation en cuivre doit obligatoirement être effectué par l'intermédiaire d'un raccord diélectrique. **Ces raccords diélectriques sont disponibles en option ou de série selon le modèle.**

ATTENTION! Si vous disposez d'un seul raccord diélectrique, montez-le impérativement sur la sortie eau chaude!

3. Lorsque la pression d'entrée du réseau est supérieure à 4,5 bar, un détendeur doit être installé en amont du groupe de sécurité.

4. Dans le cas d'installations hydrauliques équipées:

- de tuyaux de faible dimensionnement,
- de robinets à plaquette céramique/robinets mitigeur,

Il est nécessaire d'installer le plus près possible des robinets un dispositif «ANTIBELIER» ou un vase d'expansion sanitaire adapté à l'installation. Avant d'utiliser l'appareil, il convient de remplir d'eau le réservoir de l'appareil et d'effectuer une vidange complète, afin d'éliminer toute impureté résiduelle.

Groupe de sécurité conforme à la Norme Européenne EN 1487

Certains pays pourraient exiger d'utiliser des dispositifs hydrauliques de sécurité spécifique, conformes aux dispositions légales locales ; il revient à l'installateur qualifié, préposé à l'installation du produit, d'évaluer la conformité du dispositif de sécurité à utiliser.

Il est interdit d'interposer un dispositif d'arrêt quelconque (vannes, robinets, etc.) entre le dispositif de sécurité et le chauffe-eau. La sortie d'évacuation du dispositif doit être reliée à une tuyauterie d'évacuation ayant un diamètre au moins égal à celle de raccordement de l'appareil, à travers un entonnoir qui réalise une distance d'air de 20 mm minimum et offre la possibilité d'un contrôle visuel. Raccorder avec un tuyau flexible le tuyau de l'eau froide de réseau et l'entrée du groupe de sécurité, en utilisant si nécessaire un robinet d'arrêt. Prévoir en outre un tuyau d'évacuation de l'eau, appliqué sur la sortie, en cas d'ouverture du robinet de vidange. En vissant le groupe de sécurité, ne pas le forcer en fin de course et ne pas l'altérer. S'il existe une pression de réseau proche des valeurs d'étalonnage de la vanne, un réducteur de pression doit être installé le plus loin possible de l'appareil. Si l'on décide d'installer des mitigeurs (robinets ou douches), purger les tuyauteries des impuretés éventuelles qui pourraient les abîmer.

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Il est obligatoire, avant d'installer l'appareil, d'effectuer un contrôle soigné de l'installation électrique en vérifiant la conformité aux normes de sécurité en vigueur, qui soit adapté à la puissance maximum absorbée par le chauffe-eau (se référer aux informations de plaque d'identification) et que la section des câbles pour les raccordements électriques soit adaptée et conforme à la norme en vigueur.

Le constructeur de l'appareil n'est pas responsable pour les éventuels dommages causés par l'absence de mise à la terre de l'installation ou par des anomalies d'alimentation électrique.

Avant la mise en fonction, contrôler que la tension du réseau soit conforme à la valeur sur la plaque des appareils. Il est strictement interdit d'utiliser des prises multiples, des rallonges ou des adaptateurs pour le branchement électrique. Il est strictement interdit d'utiliser les tuyaux de l'installation d'eau, de chauffage et du gaz pour raccorder l'appareil à la terre.

- Modèles avec appellation TM & TR sont des versions TRI tout courants

Ces appareils triphasés sont câblés en 400 V TRI départ usine. Ils peuvent être raccordés en 230V TRI ou en 230 V MONO (Voir schéma de câblage sur l'appareil).

- Modèle avec appellation MT sont des versions TRI tout courants

Ces appareils sont câblés départ usine en monophasé 230V, ils peuvent être câblés en 230V TRI ou 400V TRI (Voir schéma de câblage sur l'appareil). Le raccordement électrique de l'appareil se fait exclusivement sur les bornes du thermostat ou du bornier de l'appareil.

ATTENTION! TOUT RACCORDEMENT EN DIRECT SUR LA RÉSISTANCE CHAUFFANTE EST DANGEREUX ET INTERDIT.

- PROfessional TECH (PTEC), QUIETIS

L'anode de protection de la cuve est gérée par une carte électronique, alimentée soit par le courant du réseau, soit par une batterie prévue pour les installations en mode jour/nuit pour maintenir la protection de la cuve pendant la journée. Le bon fonctionnement du système de protection EXIGE UNE ALIMENTATION PERMANENTE (réseau ou batteries). En effet, l'appareil ne peut être privé d'alimentation pendant plus de 48 heures.

- HPC et ZEN

L'anode de protection de la cuve est gérée par une carte électronique alimentée par le courant du réseau. Si l'installation fonctionne en mode jour/nuit, la protection est garantie pendant la nuit par l'anode PROfessional TECH, tandis qu'elle est garantie pendant la journée par l'anode magnésium.

MISE EN GARDE : Le système anti-corrosion ne peut rester privé d'alimentation pendant plus de 1 semaine.

ATTENTION!

Le raccordement électrique d'un appareil fixe doit être effectué à l'aide d'un câble rigide dont la section sera correctement dimensionnée et comportera un conducteur de terre vert/jaune, pour cela se référer aux règlements d'installations électriques nationaux en vigueur, (le minimum sera de 3x 2,5 mm² en monophasé et de 4x 2.5 mm² en triphasé pour une puissance jusqu'à 3000W).

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE JOUR/NUIT OU PERMANENTE

Produits PROfessional TECH (PTEC), QUIETIS

1. Alimentation électrique + batteries pendant la nuit

- Élément chauffant Alimentation électrique pendant la nuit (exclusive ou double programmation de minuterie)
- Anode PROfessional TECH Alimentation électrique pendant la nuit + fonctionnement pendant la journée sur batteries. Les chauffe-eau électriques, conçus pour une alimentation électrique pendant la nuit, sont équipés de batteries Ni-MH, qui sont chargées toutes les nuits, et protègent donc la cuve pendant la journée.

ATTENTION:

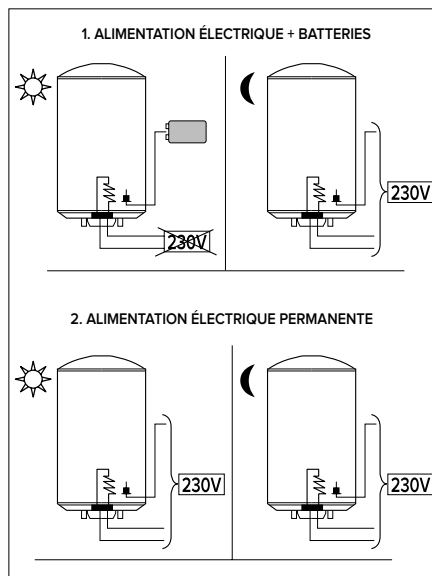
Pour garantir une protection intégrale de la cuve, toute batterie défectueuse doit être remplacée. Si les batteries ne sont pas remplacées, la garantie s'annulera.

2. Alimentation électrique permanente

- Élément chauffant et anode PROfessional TECH Alimentation électrique continue.
- Fonctionnement sans batterie.

IMPORTANT!

LA BATTERIE DOIT ÊTRE REMPLACÉE CHAQUE ANNÉE, SINON LA GARANTIE SERA ANNULÉE.



Produits HPC et ZEN

1. Alimentation électrique pendant la nuit

- Élément chauffant Alimentation électrique pendant la nuit (exclusive ou double programmation de minuterie)
- Anode PROfessional TECH Alimentation électrique pendant la nuit. Dans les produits HPC et ZEN, la protection est toutefois garantie pendant la journée grâce à l'anode magnésium.

2. Alimentation électrique permanente

- Élément chauffant et anode PROfessional TECH => Alimentation électrique continue

